

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22 SEPTEMBRE 2009

DE PERROT DUVAL HOLDING S.A.

Nouvelles normes comptables

Changement de standard des actions au porteur et des bons de participation de Perrot Duval Holding S.A. du « Main Standard » au « Domestic Standard » de SIX Swiss Exchange.

Nouvelles normes comptables

Le Groupe Perrot Duval adopte de nouvelles normes comptables dès le 30 octobre 2009, passant de IFRS (International Financial Reporting Standards) à Swiss GAP RPC. Les raisons de ce changement sont les suivantes :

- IFRS s'est progressivement américanisée au cours des dernières années. Elle se concentre sur des aspects formels de détail et néglige les principes d'établissement des comptes et de leur réalisation.
- Dès 2014, l'ensemble des sociétés américaines cotées devront se conformer à IFRS, ce qui devrait amener un nouveau lot d'adaptations IFRS – dont l'utilité reste discutable pour les actionnaires.
- La complexité inutile de IFRS entraîne des coûts administratifs importants pour les petites et moyennes entreprises.

La décision du changement des normes IFRS vers les Swiss GAP RPC a été prise après avoir conduit un examen détaillé avec des experts et avec des représentants de sociétés cotées, ayant précédemment opté pour les normes Swiss GAP RPC.

La consolidation des comptes du Groupe Perrot Duval sera établie en conformité avec le principe « true and fair view ». Ainsi, les méthodes d'évaluation en place aujourd'hui continueront d'être utilisées pour autant qu'elles soient conformes avec les normes Swiss GAP RPC. Les comptes de résultat des exercices précédents resteront ainsi comparables avec ceux des exercices suivants.



Changement de standard

L'adoption des nouvelles normes comptables entraîne un changement de standard de cotation des actions au porteur et des bons de participation auprès de la Bourse suisse sur le « Domestic Standard ». Une demande en ce sens auprès de la SIX Swiss Exchange est en cours. Le changement de standard interviendra le 30 octobre 2009. A partir de cette date, les 3'407 actions au porteur (no de valeur 290 691, ISIN CH0002906912) d'une valeur nominale de CHF 1'000 et les 27'000 bons de participation (no de valeur 290 693, ISIN CH0002906939) d'une valeur nominale de CHF 50 de Perrot Duval Holding S.A., dont le siège est à Genève, Suisse, ne seront plus cotés selon le « Main Standard », mais selon le « Domestic Standard » de SIX Swiss Exchange. Le dernier jour de cotation selon le « Main Standard » est le 29 octobre 2009. A partir du 30 octobre 2009, les actions au porteur et les bons de participation seront cotés exclusivement au « Domestic Standard » de SIX Swiss Exchange.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration
Perrot Duval Holding S.A.,
c/o Perrot Duval Management S.A., Place de la Gare 5, case postale, CH-1296 Coppet
Téléphone +41 (0)22 776 61 44
e-mail nicolas.eichenberger@perrotduval.com

Genève, le 22 septembre 2009
